

<i>Membres du Conseil Municipal</i>	
<i>En exercice :</i>	23
<i>Présents :</i>	15
<i>Représentés :</i>	4
<i>Absents :</i>	4
<i>Ayant pris part au vote :</i>	19

## **Séance publique du 31 mars 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 31 mars à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal, régulièrement convoqué le 18 mars, s'est réuni en séance publique à la Mairie sous la présidence de Mme Sylvie LOPEZ.

Mmes Ghislaine CRAYSSAC, Régine DE RODAT, Françoise GALEOTE, Danièle KAYA-VAUR, Sylvie LOPEZ, Valérie MARJAC, Magali POQUET, Francine TEISSIER.

Mrs Sébastien FABRE, Marc HENRY-VIEL, Pierre MALGOUYRES, Michel PELLETIER, Pascal PRINGAULT, Dominique ROMULUS, Edmond ROUTABOUL, Maurice TEULIER.

### **Absents-excusés :**

Mme Karine MINIC représentée par M Pascal PRINGAULT  
Mme Francine TEISSIER représentée par Mme Danièle KAYA-VAUR  
M Jean GARGUILLO représenté par Mme Sylvie LOPEZ  
Mme Huguette THERON-CANUT représentée par Mme Régine DE RODAT

### **Absents :**

Mme Sandrine AUBRY  
M Yohan ENCAUSSE  
M Stéphane SANSAC  
Mme Kedna THOMAS

**Secrétaire de séance :** M Maurice TEULIER

\*\*\*\*\*

## **Délibération n° DL20250408**

## **AJUSTEMENT DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

**Monsieur Pierre MALGOUYRES, rapporteur, rappelle à l'assemblée délibérante** que, conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, **les emplois sont créés par l'organe délibérant de la collectivité**. Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Ainsi, il convient de modifier le tableau des emplois pour :

- permettre des avancements de grade ;
- supprimer des emplois laissés vacants à la suite de départs d'agents ;

**Vu** l'avis du Comité Social Territorial du Centre de Gestion de l'Aveyron en date du 26 mars 2025.

### **Monsieur Pierre MALGOUYRES propose à l'assemblée, à compter du 1<sup>er</sup> mai 2025 :**

- La création d'un poste d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe, permanent à temps non complet (0.5 ETP) ;
- La création d'un poste d'adjoint d'animation principal de 1<sup>ère</sup> classe, permanent à temps non complet (0.5 ETP) ;
- La suppression d'un poste d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe, permanent à temps non complet (0.5 ETP) ;

- La suppression d'un poste d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe, permanent à temps non complet (0.5 ETP) ;
- La suppression d'un poste de technicien principal de 1<sup>ère</sup> classe à la suite du départ de l'ancien directeur des services techniques en 2024 (1 ETP) ;
- La suppression d'un poste d'adjoint technique laissé vacant à la suite d'un avancement dans le grade supérieur (1 ETP) ;
- La suppression d'un poste d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe à la suite de la démission d'un agent en 2024 (1 ETP).

Le tableau des emplois sera ainsi modifié après nomination des agents dans leur nouveau grade :

Filière	Cat	Cadre d'emploi	Grade	Ancien effectif	Nouvel effectif
Technique	B	Technicien	Technicien principal de 1 <sup>ère</sup> classe	1	0
			Technicien principal de 2 <sup>ème</sup> classe	1	1
Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe	6	5
			Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	2	2
			Adjoint technique	4	3
Administrative	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 1 <sup>ère</sup> classe	3	3.5
			Adjoint administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe	0.5	0
			Adjoint administratif	2	2
Animation	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation principal de 1 <sup>ère</sup> classe	0	0.5
			Adjoint d'animation principal de 2 <sup>ème</sup> classe	0.5	0

Où l'exposé du rapporteur, le conseil municipal, après en avoir délibéré,

**DECIDE :**

- **D'adopter** la modification du tableau des emplois ainsi proposé ;
- **D'adopter** à l'unanimité

Fait à Olemps, les jour, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme,

Le Maire,  
**Sylvie LOPEZ**



Le secrétaire de séance,  
**Maurice TEULIER**



Délibération certifiée exécutoire par :  
- Sa transmission en Préfecture le : 01/04/2025  
- Sa publication :  
o Affichée le : 01/04/2025  
o Retirée le :